

FICHE TECHNIQUE SPECTACLE DORI



Cirque
des
Petites Natures

ACCUEIL

- 2 ou 3 personnes en tournée.
- Convoi : 1 AR camion + remorque -PTRA 7T- à 1€/KM. Au départ de Toulouse (31, Viols-Le-Fort (34) ou lieu-dit Le Rey, Alzen (09), en fonction des options de tournée + départ artiste depuis l'île d'Yeu.
- Au frais du convoi compagnie s'ajoutent les défraiements de l'équipe.
- Nuitées : Deux ou trois lits simples.
- Repas : Pas de régime particulier. Prévoir repas (chaud au moins une fois/jour) sur toute la période de présence.
- Arrivée à J-2.
- Montage à J-1. La 1ere représentation est possible le premier jour à partir de 10h30.
- Démontage et départ en fonction de l'horaire de la dernière représentation et du temps de route : le dernier jour ou J+1.
- Parking à proximité sécurisé dès l'arrivée de la compagnie et jusqu'au départ.

CONDITIONS

- 2 représentations max/jour à 4h d'intervalle entre chaque début de jeu.
- 3 représentations min/implantation en yourte.

SPECTACLE TOUT PUBLIC

- Familial à partir de 5 ans.
- Jauge 60 personnes.
- Durée spectacle: 1h + Temps d'échange autour d'un gouter après le spectacle : 30 minutes.
- SACEM à la charge des organisateurs.ices (détails en annexe).

SPECTACLE SCOLAIRE :

- Jauge 70 personnes .
- Âge de prédilection : CM1/CM2
- Possibilités de versions adaptées de la petite section jusqu'au collège.
- Prévoir 1h30 sur place pour le spectacle + temps de discussion avec l'artiste.
- Possibilité d'ateliers d'initiations cirque et sensibilisation au consentement, de la petite section au collège : un atelier d'1h/classe. Activités proposées à l'enseignant.e en amont.

LA YOURTE

Le spectacle se joue dans une yourte de 8m de diamètre, soit 50m², et 4m de hauteur, autoportée et solidaire au plancher (pas de pinces dans le sol), ERP CTS de type L de catégorie 5.

PERSONNEL DEMANDÉ

- 3 personnes (en capacité de monter un CTS) pour le montage plancher + yourte (8h)
- 3 personnes (idéalement les mêmes) pour le démontage et chargement (4h)
- 1 personne pour gardiennage de la yourte la nuit si espace non sécurisé
- 1 personne pour veiller au calme alentour durant les représentations.
- 1 personne pour la gestion des réservations/billetterie et jauge.

LIEU D'IMPLANTATION

La yourte peut être montée en intérieur.

NÉCESSITÉS TECHNIQUES :

- Espace intime et silencieux indispensable
 - Espace au sol pour montage / périmètre de sécurité: 13m x 13m.
 - Dégagement hauteur : 5m.
 - Sol non inondable, non boueux, plat, uniforme et pente 2% max.
 - Lieu ombragé de mai à septembre.
 - Distribution électrique : 2 X 16A avec accès au disjoncteur + 1x16A en mi saison nécessitant un chauffage d'appoint.
 - Accès camion + remorque pour déchargement.
- Taille : camion : L 7m x l 2m20 x H 2m75 // remorque : caisse L 6m47 x l 2m50 x H 2m65 (hors tout).
- Parking à proximité sécurisé dès l'arrivée de la compagnie et jusqu'au départ.
 - WC, douche et loge avec frigo à proximité.

MATÉRIEL À FOURNIR PAR LES ORGANISATEUR.ICES

- Deux tartes aux pommes et 2 bouteilles de champomy pour le goûter des spectateurs.ices (uniquement pour les représentations tout public).
- Signalétique pour le public.
- Balisage lumineux extérieur si représentations nocturnes.
- Abri pour le public en cas d'attente sous la pluie avant représentation.
- Passages de cable entre la yourte et l'arrivée électrique, si nécessaire.

PLANNING TYPE

J-2 : Arrivée convoi, repérage.

J-1 : 5h de montage plancher + yourte + déchargement scénographie (compagnie +3 personnes) 3h installation scénographie + son et lumière (compagnie)

Jours de jeu:

1ère représentation à partir de 10h30.

(2 représentations ou 1 représentation et 1 atelier/ jour)

Nous contacter pour organiser au mieux ensemble le détail d'une implantation!

Dernier jour ou J+1.

- 1h30 démontage scéno/technique (compagnie)
- 4h de démontage et chargement (compagnie +3)
- Repas puis départ. En fonction de l'horaire de la dernière représentation et du temps de route, nous pouvons démonter le jour même après la dernière représentation (à définir ensemble).

Cette fiche technique indique une situation optimale !

Contact pour toute demande d'adaptation ou question:

Artiste - Mélanie Pauli : petitenature.contact@gmail.com // 07 67 21 29 39

Régisseur.se – Lola Bréard ou Yann Péré Dit Graciotte : dori.technique@gmail.com

06 11 91 33 15 // 06 43 63 07 20



Nécessités techniques

Distribution électrique: 2 X 16A avec accès au disjoncteur
+ 1x16A en mi saison nécessitant chauffage d'appoint
Déchargement et parking sécurisé dès l'arrivée de la cie et à proximité :

Camion L 7m x l 2m20 x H 2m75

Remorque caisse L 6m47 x l 2m50 x H 2m65 hors tout
WC, douche et loge avec frigo à proximité.

Matériel à fournir par les organisateurs.ices

Signalétique pour le public

Balisage lumineux extérieur si représentations nocturnes

Abri pour le public en cas d'attente sous la pluie avant représentation

Passages de câble entre la yourte et l'arrivée électrique, si nécessaire.

Personnel demandé

3 personnes (en capacité de monter un CTS) pour le montage plancher + yourte (6h) 3

personnes (idéalement les mêmes) pour le démontage et chargement (4h)

1 personne pour gardiennage de la yourte la nuit si espace non sécurisé 1

personne pour veiller aux calmes alentours durant les représentations 1

personne pour la gestion des réservations/billetterie et jauge.

Planning type

J-2 : arrivée convoi, repérage.

J-1 : 6h de montage plancher + yourte + déchargement scénographie (compagnie +3)

3h installation scénographie + son et lumière (compagnie)

Jours de jeu :

1ère représentation à partir de 10h

<2 représentations> ou <1 représentation et 1 atelier> par jour

Nous contacter pour organiser au mieux ensemble le détail d'une implantation !

Dernier jour ou J+1: 1h30 démontage scéno/technique (compagnie)

puis 4h de démontage et chargement (compagnie +3)

Repas puis départ. En fonction de l'horaire de la dernière représentation et du temps de route, nous pouvons démonter le soir même.

Cette fiche technique indique une situation optimale !
Contact pour toute demande d'adaptation ou question :

Artiste - Mélanie Pauli petitenature.contact@gmail.com 07 67 21 29 39

Régisseur.se – Lola Bréard ou Yann Péré Dit Graciotte

dori.technique@gmail.com +33 (0)6 11 91 33 15 & +33 (0)6 43 63 07 20

mise à jour le: 12/05/2025

Annexes: photos yourte et convoi, plan d'implantation, extrait du registre de sécurité

Photos yourte et convoi

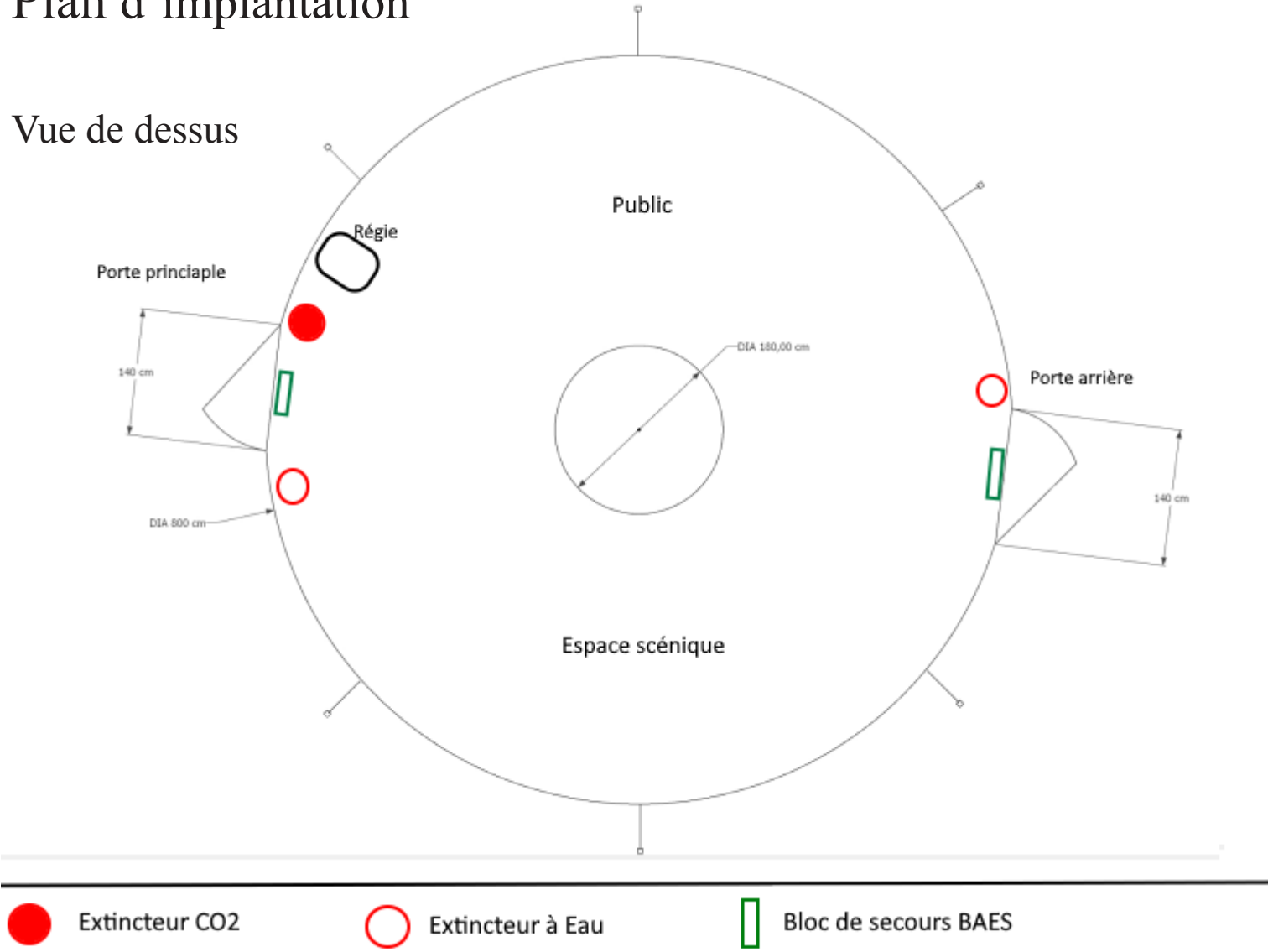


Cirque
des
Petites Natures

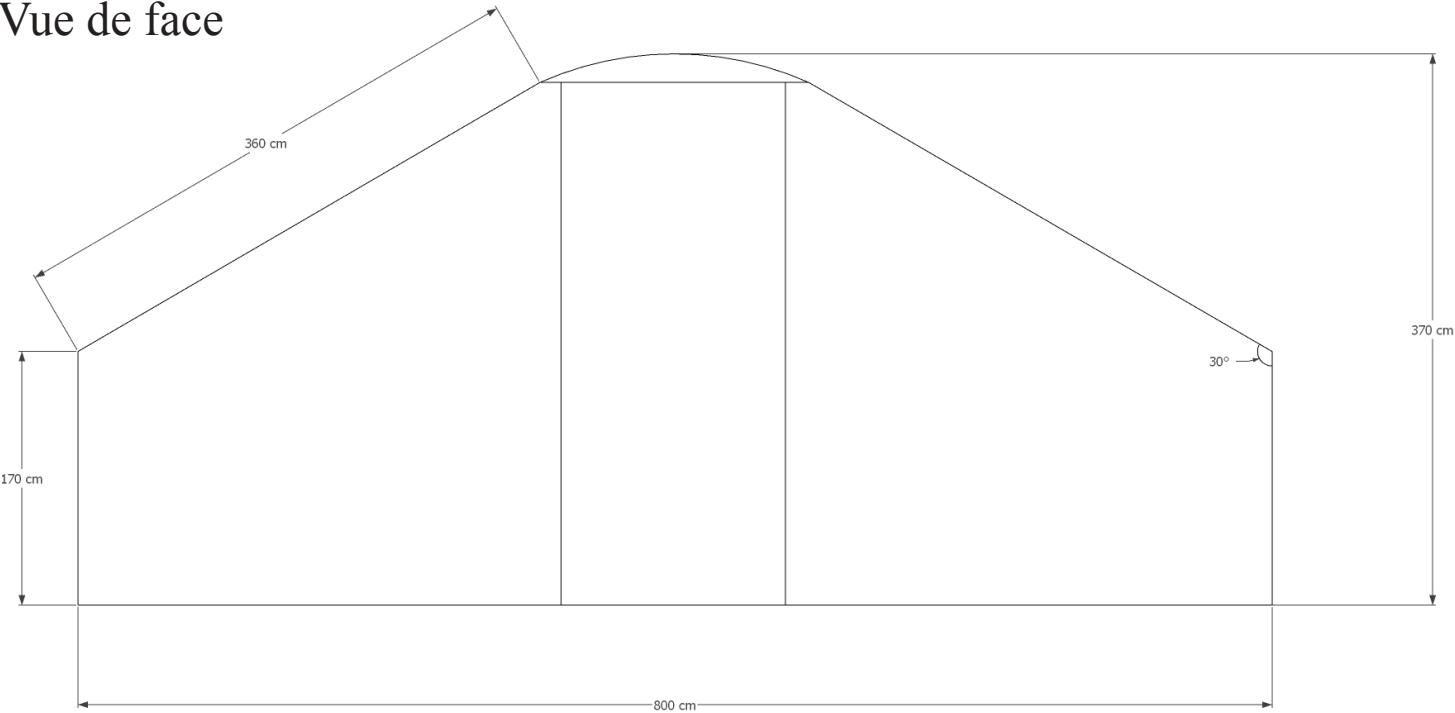


Plan d'implantation

Vue de dessus



Vue de face



EXTRAIT DE REGISTRE DE SECURITE

Bureau de vérification habilité CTS
par le Ministre de l'Intérieur

Publication au Journal Officiel

INTE2011464A

Document établi en application de l'article 30 §2
de l'arrêté du 23 Janvier 1985 modifié relatif

Numéro d'identification

T-046-2022-001

À vérifier avant le

09/10/2026

Délivré par la préfecture de

46 LOT

en date du :

21/07/2022

N° CTS Version 2010

Réf° AVERTECK

2458

PROPRIETAIRE

CIRQUE DES PETITES NATURES

Responsable: Madame PAULI Mélanie

Calcomier

Lieu dit Mas de BOUYSSSEL

Tel:

Mob: 07 67 21 29 39

12200

VAILHOURLES

Mail:

petitenature.contact@gmail.com

IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Type de CTS

Tente

Fabricant

YOURTETOILES

Modèle

YOURTE DIAMETRE 8

Portée

4

m

Trame

3.06

Surface d'un module

50.24

m²

Quantité de modules

1

Surface maximale

50

m²

Objet d'un rapport de solidité : (capacité d'accueil supérieure ou égale à 300 personnes autorisée) ☐ Oui ☒ Non

par l'organisme agréé

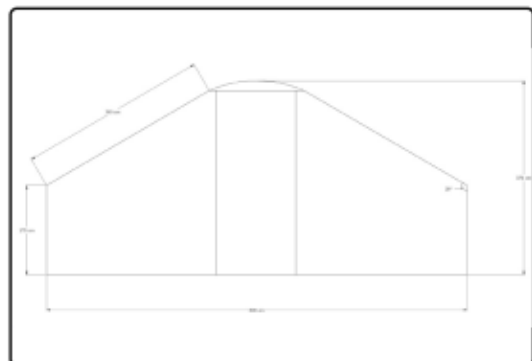
rapport n°

émis en date du

Critères climatiques d'évacuation : Vitesse de vent > **100** km/h - Épaisseur de neige* **4** cm * 10daN/m² de charge sur la couverture en projection horizontale

ou toutes autres circonstances exceptionnelles. Les critères doivent tenir compte du lieu d'implantation et du type d'utilisation

CTS AUTOPORTE / AUTOSTABLE



DIMENSIONS DE L'ARMATURE

Poteau			
1/2 ferme - buton			
Sablière			
Faitière			
Section câble / barre contreventement toit			
Section câble contreventement latéral			

Valeurs de liaisonnement au sol

		H.sabl. - H.fait.		H.sabl. - H.fait.	
		1.7	3.7		
Coef.construteur	Angle(kg)	Ancrage	Lestage	Ancrage	Lestage
Ancrage	CTV(kg)				
Lestage	Courant(kg)				
	Pignon(kg)				

Dans le cas où un plancher dont l'ensemble est liaisonné mécaniquement à l'armature du CTS est mis en service, le poids propre de ce plancher peut être pris en compte en déduction des valeurs de liaisonnement au sol précisées ci dessus. Seules les indications fournies par le fabricant du plancher sont déductibles

TOILES

Coloris initiaux* Toit **BLANC et rouge**

Tour **blanc et rouge**

* Les coloris mis en oeuvre peuvent être différents des Initiaux en la présence des PV feu correspondant ajoutés ci dessous

Procès verbal n°

Réaction

Validé le

Laboratoire

Fabricant

Coloris

P191000-DE/5

M2

13/05/2019

LNE

SATTLER PRO TEX GMBH

DIVERS

Marquage des toiles **M2** ☒ Oui ☐ Non

Fabricant ☒ Oui ☐ Non

NF ☐ Oui ☒ Non

VERIFICATIONS

	Organisme	Vérifié le	Validité	Contrôleur
Armature et toiles	AVERTECK	09/10/2024	09/10/2026	DIMITRI BAZIN
Electricité bureau agréé				
Electricité technicien compétent				
Chauffage / climatisation				
Ventilation				
Moyens de secours				

Installations électriques propres ☐ Oui ☒ Non

Vérifiées par

Rapport n°

en date du

Rappel de l'article CTS 31 (extraits) : Demande d'implantation - Attestation de bon montage - Ouverture au public

§ 1. Avant toute implantation dans une commune, l'organisateur de la manifestation ou du spectacle doit obtenir l'autorisation du maire.

Au préalable, il doit faire parvenir au maire au moins un mois avant la date d'ouverture au public l'extrait de registre... :

Commentaires :

1) Il est préférable d'accompagner l'extrait de registre des documents suivants :

- un plan d'implantation de l'établissement dans son environnement ;
- le type d'activité exercée et le plan des aménagements intérieurs ;
- un descriptif des installations techniques.

2) Attestation de bon montage : le décret n° 95-260 du 8 mars 1995 et sa circulaire d'application du 22 juin 1995 imposent à l'exploitant de tenir à disposition des autorités une attestation précisant que le montage et le liaisonnement de l'établissement ont été réalisés conformément aux prescriptions du fabricant. Cette attestation est rédigée par le responsable du montage

Rappel de l'article CTS 52 : Inspection avant ouverture au public

« Une inspection doit être effectuée avant toute admission du public dans tous les établissements par une personne compétente spécialement désignée par l'exploitant afin de s'assurer que rien de vient compromettre la sécurité des personnes. »

Commentaire : cette inspection doit permettre de :

- détecter un désordre manifeste dans le montage ou dans le liaisonnement au sol ;
- détecter un dysfonctionnement ou un risque particulier dans la protection des personnes contre les risques d'incendie et de panique ;
- vérifier la vacuité des passages libres et des voies d'accès des secours ;
- vérifier la présence du service de sécurité incendie.

RAPPEL: l'organisateur tiendra cet extrait de registre à disposition de la commission de sécurité accompagné d'une copie du dossier de demande d'implantation validée par l'autorité administrative

PARTIE RESERVEE A L'ORGANISATEUR DE LA MANIFESTATION OU DU SPECTACLE

Nom :

Représenté par :

Adresse :

Code postal : Ville :

Dates de la manifestation :

Lieu de la manifestation :

Activités prévues :

Effectif théorique en fonction de l'activité prévue :

	Responsable organisme	Vérificateur	Propriétaire	Organisateur
Identité	DIMITRI BAZIN	DIMITRI BAZIN		
Date	09/10/2024	09/10/2024		
Signature				

AVERTECK : Agence de Vérifications Techniques

Siège social : 23 route de Renneville 50430 Lessay

Tél : 06 32 22 77 48 - Mail : contact@averteck.fr - Site web : www.averteck.fr

Siret 751 190 018 00034 APE 7120B RCS Coutances – N° TVA FR 09 751190018 – SAS au capital de 5000€



ATTESTATION DE BON MONTAGE ET DE LIAISONNEMENT AU SOL

PARTIE RESERVEE AU RESPONSABLE DU MONTAGE

Date du contrôle: __/__/__ à __/__/__ h

Lieu d'implantation

Manifestation

Durée d'implantation

Type de CTS Modèle

CIRQUE DES PETITES NATURES

Resp: COMMARD

Calcomier

Lieu dit Mas de BOUYSEL

12200

VAILHOURLES

Fax:

Mob: 07 84 44 49 80

mael.commard@orange.fr

	ORGANISATEUR	RESPONSABLE DU MONTAGE
Nom ou raison sociale		
Adresse		

CARACTERISTIQUES DE L'ETABLISSEMENT

Numéro d'identification

hauteur latérale Largeur

Longueur Surface totale montée

Nombre de sorties Largeur totale des sorties

ESSAIS DE SOL A L'ARRACHEMENT OU EQUIVALENT PAR LESTAGE EFFECTUES LORSQUE L'EXPLOITANT N'A PAS ETE EN MESURE DE COMMUNIQUER LES INFORMATIONS RELATIVES A LA QUALITE DE L'ANCRAGE

	Ancrage	Lestage	Moyenne des valeurs trouvées sur le terrain lors des essais
Poteau d'angle			
Poteau courant			

Nombre total d'essais effectués

Nom et signature du responsable du montage

La mission de montage m'a été confiée par

Qualité

INSTALLATIONS ELECTRIQUES PROPRES A L'ETABLISSEMENT

Atteste que les installations électriques propres à l'établissement ont été réalisées conformément à l'arrêté du 23 janvier 1985 modifié et au schéma électrique annexé au registre de sécurité et validé par un organisme de contrôle agréé

Nom et signature du responsable du montage

Les installations électriques ajoutées feront l'objet d'un contrôle technique par un organisme agréé

NB Ce document n'exonère pas le propriétaire de sa responsabilité et ne remplace pas l'obligation du contrôle périodique de l'établissement réalisé par un organisme habilité par le Ministère de l'Intérieur dans les conditions de l'article R334, du règlement de sécurité